

ICB Désamiantage est certifiée par l'intermédiaire de sa filiale BAT SM



Certifiée 1552



N° Contrat : 1247002/001507025/5

NOS AGENCES

PARIS - ILE DE FRANCE

9 Rue Armand Moisant
75015 MONTPARNASSE PARIS
m.demonchy@icb33.fr
06 11 28 07 40

TOULOUSE - PROVENCE - MIDI PYRÉNÉES LANGUEDOC ROUSSILLON

24, rue des Cosmonautes
31400 TOULOUSE
m.demonchy@icb33.fr
06 11 28 07 40

LYON - AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

185, avenue Franklin Roosevelt
69150 DECINES-CHARPIEU
m.joffre@icb33.fr
07 62 79 44 31

ROUEN - HAUTS DE FRANCE

1, rue du Manège
76130 MONT SAINT AIGNAN
xhedde@gmail.com
06 51 09 73 92

Création & Impression : www.thomas-garnier.com

CONTACT

Tél : 06 11 28 07 40

Mail : contact@icb-desamiantage.fr

SIEGE SOCIAL

4 Rue René Martrenchar
33150 Cenon

www.icb-desamiantage.fr

ICB

MMA - Assurance décennale et RC - N° Police 127 119 252
QUALIBAT - Certifié E70293

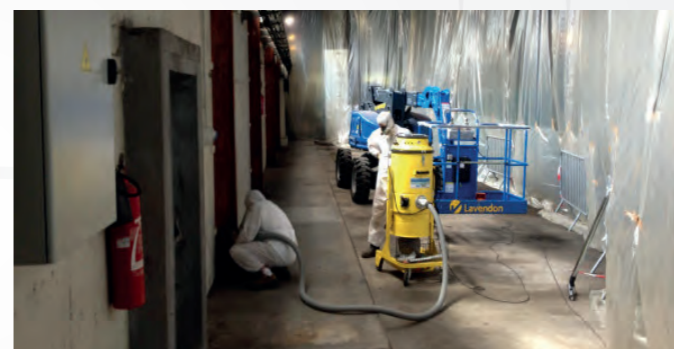
ICB

SPÉCIALISTE



Désamiantage - Démolition - Dépollution

Renforcement structure métallique
Couverture sèche, sandwich, étanchéité et toiture végétalisée



Désamiantage et remplacement de tous types de couverture.
Nos équipes d'encadrants et d'opérateurs couvreurs sont certifiées sous-section 3 et peuvent assurer **une cadence journalière de 600 m²**.

ICB DESAMANTAGE

4 Rue René Martrenchar - 33150 Cenon - 05 57 54 29 10 - contact@icb-desamiantage.fr
www.icb-desamiantage.fr

NOS MÉTIERS

- 1 Conseils, expertises, stratégie pour la réalisation du chantier en limitant les pertes d'exploitation.
- 2 Désamiantage et évacuation des plaques de bardage et de la couverture non friable sous-section 3.
- 3 Désamiantage tous supports intérieurs amiantés sous-section 3.
- 4 Encapsulage de votre ancienne couverture amiante sous-section 4.
- 5 Démolition, curage intérieur sous-section 4.
- 6 Après désamiantage, remplacement de tous types de couverture. Nos équipes d'encadrants et d'opérateurs couvreurs sont certifiées sous-section 3 et peuvent réaliser, en temps décalé, le hors d'eau à une cadence journalière de 600 m².
- 7 Poseur agréé Vertige, pour couverture végétalisée légère 57 kg/m² et 38 kg/m² de type « Mon Toit Vert by Vertige ».
- 8 Possibilité de poser des supports métalliques pour panneaux Photovoltaïques sur couverture amiantée friable sous-section 3 et 4.
- 9 Installation de tous dispositifs de sécurité tel que pose de ligne de vie et garde-corps sur couverture amiante friable sous-section 3 et 4.
- 10 Installation de systèmes de sécurité incendie sur toiture amiante sous-section 3 et 4. Pose d'exutoire de fumée, éclairage zénithal, tous types de conduits et pénétrations diverses en toiture.
- 11 Interventions urgentes pour tout sinistre même week-end et nuit pour mesures conservatoires, incendie bâchage sous-section 3.

NOS MOYENS

En complément des moyens humains et des compétences individuelles, ICB s'appuie sur des moyens matériels conséquents :

- Un parc d'équipements de protection régulièrement contrôlé, incluant des masques à adduction d'air et à ventilation assistée
- Des sas de décontamination fixes et mobiles
- Des extracteurs d'air de tout type
- Des systèmes de production d'air respirable performants
- Des groupes électrogènes de secours
- Une flotte de véhicules de service
- Nacelles à bras et ciseaux de 15 à 25 m, Merlo roto 25 m, élévateurs

ICB s'entoure également de fournisseurs compétents et de partenaires qui lui permettent de vous proposer une prestation globale parfaitement maîtrisée.

► NOS PARTENAIRES AGRÉÉS À VOTRE SERVICE

- 1 Bureau d'étude qualifié pour renforcement de structure.
AISB33 : 05 54 54 29 19 - 06 19 33 22 89
contact@aisb33.fr
- 2 Bureau de contrôle agréé, spécialisé en structure et désamiantage.
- 3 Cabinet agréé et certifié en diagnostic amiante avant travaux et rapport après travaux.
Cabinet de coordinateurs SPS de niveau 1, spécialisé et formé en amiante SS3. Maître d'oeuvre amiante coordinateur CSPS.
CSPS : 05 57 54 29 15 - 06 11 38 42 49
accueil@csp33.fr
- 4 Cabinet d'avocats pour interpréter les études de pollutions et vous aider dans l'acquisition d'un site.
ICTP : 05 57 54 29 19
accueil@ictp33.fr

► SECTEURS D'INTERVENTIONS

EXTERIEUR



INTERIEUR



Un cadre réglementaire très strict fixe les dispositions à mettre en œuvre pour :

- La protection de la population avec notamment le repérage des matériaux contenant de l'amiante (Code de la santé publique)
- La protection des travailleurs susceptibles d'être exposés (méthodologie d'évaluation des niveaux d'empoussièrément, modalités d'intervention sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante)
- La protection de l'environnement avec en particulier les modalités d'élimination des déchets.

Module de chantier



UMD

